



Dernière semaine de cours selon l'horaire habituel : du 20 au 24 mai

Ateliers de révision : cf. horaires annexés

Durant tous les examens, il est interdit d'avoir sur soi un appareil de télécommunication !
Tous les moyens auxiliaires autorisés sont personnels et non transmissibles.

Examens écrits

Dates	Horaire	Branches	Moyens auxiliaires autorisés
lundi 10 juin	08h30-11h00	Français	Œuvres et dictionnaire de langue
mardi 11 juin	08h30-11h30	Finances et comptabilité	Calculatrice non programmable
mercredi 12 juin	08h30-10h30	Anglais	Compréhension et expression écrites : dictionnaire monolingue Compréhension orale : aucun
	14h00-16h00	Economie et droit	Calculatrice non programmable Codes suisses sans annotations personnelles sous forme papier : Cst., CO, CC, LP, LCC, ORC (CC-CO éd. Orell Füssli et/ou édités par la Chancellerie fédérale)
jeudi 13 juin	08h30-10h30	Allemand	Compréhension et expression écrites : dictionnaire bilingue Compréhension orale : aucun
vendredi 14 juin	08h30-10h30	Maths	Formulaire Favre, calculatrice sans CAS, avec fonction financière élémentaire et sans fonction graphique (Texas Instrument TI-30 eco RS)

Examens oraux

L'heure de passage des oraux sera affichée dans le hall d'entrée de l'EPCA dès le début des ateliers de révision.

Dates	Branches	Moyens auxiliaires autorisés
lundi 17 juin	Allemand	Aucun
mercredi 19 juin	Français	Dictionnaire de langue
vendredi 21 juin	Anglais	Aucun

Veuillez trouver en annexe les instructions détaillées de la DGEP relatives aux examens.

Promotions

vendredi 28 juin 2024 - 15h30 - Salle de l'Aiglon, Aigle